|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Primature****- - - - - - -****Cabinet****- - - - - - -** | **A picture containing text, clipart  Description automatically generated** | **République du Congo****Unité\*Travail\*Progrès****- - - - - -** |

**TROISIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL 3) DU PARTENARIAT AVEC CAFI**

**PROJET DE DISCOURS D’OUVERTURE DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

**Brazzaville, 02 décembre 2022, Hôtel Radisson Blu**

**Mesdames les Ministres ;**

**Excellence Monsieur l’Ambassadeur de la République Fédérale d’Allemagne en République du Congo, Président du Conseil d’Administration de CAFI ;**

**Excellence Messieurs les Ambassadeurs ;**

**Excellence Monsieur le Coordonnateur résidant du Système des Nations Unies en République du Congo**

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Pilotage ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des agences d’exécutions des Programmes**

**Mesdames et Messieurs,**

Le 3 septembre 2019, souvenons-nous que, à Paris, leurs Excellences Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République du Congo, et Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République Française, Président du Conseil d'administration de CAFI, paraphèrent la Lettre d’Intention, scellant ainsi le partenariat entre CAFI et la République du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Lettre d’Intention, le décret n° 2020-347 du 4 septembre 2020 portant création, composition, organisation et fonctionnement des organes de gestion de la mise en œuvre de la Lettre d’Intention, commande que le Comité de Pilotage se réunisse en principe deux fois par an.

Aujourd’hui, se tient la troisième réunion de ce Comité après les réunions des 16 septembre et 16 novembre 2021.

**Mesdames et Messieurs,**

On ne le répètera jamais assez que l’Afrique Centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde qui, jusqu’ici épargnée, subit aujourd’hui des pressions anthropiques croissantes.

La République du Congo, avec une superficie de 23 517 000 d’hectares de forêt, est un pays à forte couverture forestière, avec un faible taux de déforestation et de dégradation des forêts, considéré comme l’un des plus bas d’Afrique centrale.

Le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité deviennent les grands fléaux de notre époque dont la conservation de la forêt est mieux indiquée pour les contrer. C’est dans ce contexte que Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République, Chef de l’Etat, a déclaré, en novembre 2022, lors de la COP 27 qui s’est tenue en Egypte, que ***« Face aux dérèglements climatiques, le reboisement de la planète constitue, sans le moindre doute, l’une des solutions salvatrices les plus pertinentes ».***

**Mesdames et Messieurs,**

Près de quatre (4) ans après la signature de la Lettre d’Intention, aucun des programmes n’a connu un début de mise en œuvre effective de ses activités.

La présente session va faire l’état des lieux de la programmation.

Elle va émettre des recommandations nouvelles portant sur les actions favorisant la mise en œuvre effective des programmes.

Cette session nous offre également l’opportunité de nous prononcer sur les initiatives suivantes. Il s’agit notamment de :

* l’appui aux entreprises privées engagées dans une démarche **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE) et **zéro-déforestation** avec la mobilisation des financements privés internationaux au bénéfice des pays partenaires de CAFI ;
* le développement et l’accès à des mécanismes de financements innovants de type **Paiements pour Services Environnementaux** (PSE) contribuant à la mise en œuvre des plans d’aménagement locaux qui répondent aux objectifs de la Lettre d’Intention pour une agriculture zéro-déforestation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

J’ose espérer que nous puissions aller plus loin en actant désormais que la mise en œuvre des programmes et projets soit assurée par les structures publiques, bien sûr avec l’appui et l’accompagnement des agences de développement.

Je vous y encourage et sais compter sur vous.

**Mesdames et Messieurs,**

Au regard des documents soumis à votre examen, j’ai l’intime conviction que vous mettrez sur la balance du succès de cette réunion tout le poids de vos énergies et de vos intelligence.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la troisième réunion du Comité de Pilotage du partenariat entre la République du Congo et CAFI.

Je vous remercie.